

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 novembre 2014

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

Conseillers présents : **8**

**SEANCE du 14 novembre 2014**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER.

Les conseillers : Christian HUBER, Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL.

Absents excusés : Pascal STUTZMANN, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Procuration : Pascal STUTZMANN pour Alain NORTH, Thomas MOLINA pour Patrick GRESSER et Ludovic STIEBER pour Christian HUBER.

**Délibération n° 2014/69**

**Objet : Signature d'une promesse de vente – zone Hinter den Gaerten**

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/32 du 4 avril 2014 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels immobiliers ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de signer la promesse de vente, selon les modalités de la délibération susmentionnée, avec Monsieur Jérôme, Bernard CANAUX domicilié 26 rue de Lupstein à STRASBOURG (Bas-Rhin) concernant la parcelle au numéro provisoire 2/177 section 2, d'une superficie de (4,79 a) pour un montant HT de 77 837,5 € et de 93 405 € TTC ; un acompte de 23 351,25 € HT (28 021,50 € TTC) devra être versé dans le délai fixé dans l'avis des sommes à payer qui sera envoyé par la trésorerie générale trois semaines suivant la signature de l'acte et après transmission de celui-ci au Livre Foncier de Wintzenheim-Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 14 novembre 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 17 novembre 2014.

Le Maire  
Alain NORTH